

Réf: Dossier N° : 24494

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SOCIETE KORKA WELIYA TRADING » en abrégé «SKC »****Siège social : ABIDJAN - ADJAME MARCHE FORUM, 03 BP 203**
ABIDJAN 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 12 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE KORKA WELIYA TRADING » en abrégé «SKC ».

Objet: Transit de diverses marchandises. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 25 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Deux Cent Cinquante Mille (250.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique

Siège social: ABIDJAN - ADJAME MARCHE FORUM, 03 BP 203
ABIDJAN 03

GERANT: Monsieur TOURE MAROUANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13070 du 12/05/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10216 du 12/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

